NOM Prénom

AESH

Établissement

à …………………, le ………………………

à Madame ORLAY, IA-Dasen de la Haute Vienne

S/c de Mme/M. ……………., Principal-e/Proviseur-e

**Objet** : mise en conformité de mon emploi du temps - circulaire n° 2014-083 du 8-7-2014

Mme l’Inspectrice d’Académie,

La circulaire n° 2014-083 du 8-7-2014 relative aux conditions de recrutement et d’emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap stipule, paragraphe 3, point b que *La durée annuelle de travail des AESH est fixée en référence à la durée légale, soit 1 607 heures pour un temps complet. Comme les AED-AVS, les AESH accomplissent leur service sur la base d'un nombre de semaines compris entre 39 et 45 par an.*

Mon contrat n’étant pas conforme à ce texte (temps de travail réparti sur 36 semaines), je vous demande de bien vouloir faire en sorte que ce contrat soit respectueux des textes réglementaires, en prenant en compte le temps travaillé dans mon traitement, ou en revoyant mon temps de travail hebdomadaire.

Je profite de ce courrier pour vous demander de bien vouloir procéder au paiement des heures travaillées et non rémunérées, à savoir … heures mensuelles, depuis le …./.../…. .

Dans l’attente, je vous prie de croire Madame l’inspectrice d’Académie, en mon attachement au service public d’éducation.

*Signature*

Copie au SNES-FSU Limoges